



1
Jours

La motivation par la politique salariale

dans RESSOURCES HUMAINES - REMUNERATION MASSE SALARIALE / Réf : JUR-REMU-7

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes possibilités de rémunération
- Mettre en adéquation l'intérêt de l'entreprise avec la politique de rémunération
- Associer les syndicats aux prises de décisions
- Motiver les équipes

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les différentes possibilités de rémunération

- Rémunération variable
- Rémunération différée
- Avantages en nature

2. Décrire le cadre légal des dispositifs

- Caractère facultatif ou obligatoire des dispositifs
- Modalités de calcul, de répartition et de versement
- Crédit d'impôt, débloqué annuel de la participation ...

Après midi

3. Développer les performances de l'entreprise par la motivation

4. Associer les syndicats



- Présenter le projet d'intéressement
- Construire un accord triennal
- Renégociation et modification de l'accord

Pré-requis

Maîtrise des bases du droit social

Public cible

Dirigeant, directeur des ressources humaines, personnel d'encadrement, collaborateur de cabinet comptable et de centre de gestion

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance de méthodes expositives (théorie accompagnée de supports informatiques, numériques, vidéos), interrogatives (questions-réponses) et actives (mises en situation, jeux de rôles, simulations)

Modalités d'évaluation

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

